



		<b>Numéro de dossier :</b>	1032333032
<b>Unité administrative responsable</b>	Arrondissement Lachine , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction		
<b>Niveau décisionnel</b>	Conseil municipal	<b>Au plus tard le</b>	2003-08-25
<b>Sommet</b>	sectoriel - Habitation		
<b>Contrat de ville</b>	-		
<b>Projet</b>	Sommet de Montréal		
<b>Objet</b>	De demander au Conseil municipal de modifier le plan d'urbanisme, plus précisément le plan d'affectation du sol sur une partie du territoire de l'ancienne Ville de Lachine. D'adopter le projet de Règlement modifiant le plan d'urbanisme de manière à étendre l'aire d'affectation résidentielle de moyenne densité jusqu'à la 32e Avenue en abrogeant l'aire d'affectation commerciale et modifier la limite Sud de cette aire résidentielle agrandie située dans l'arrondissement de Lachine. De soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 83 (annexe 1) de la Charte de la Ville. De déléguer à la Greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.		

De demander au Conseil municipal de modifier le plan d'urbanisme, plus précisément le plan d'affectation du sol sur une partie du territoire de l'ancienne Ville de Lachine;

D'adopter le projet de Règlement modifiant le plan d'urbanisme de manière à étendre l'aire d'affectation résidentielle de moyenne densité jusqu'à la 32e Avenue en abrogeant l'aire d'affectation commerciale et modifier la limite Sud de cette aire résidentielle agrandie située dans l'arrondissement de Lachine;

De soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 83 (annexe 1) de la Charte de la Ville;

De déléguer à la Greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique;

**Signataire:**

Sylvie AUBIN

\_\_\_\_\_  
Directrice du bureau d'arrondissement de Lachine  
Lachine , Direction du bureau d'arrondissement

**Numéro de dossier :** 1032333032